

DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (DPC) EN ANESTHESIE-REANIMATION REGION NORMANDE (ROUEN – CAEN)



Cours CEEA - CFAR N° 2

Les 11,12 et 13 octobre 2021

Hôtel Les Jardins de Deauville / Pont l'Évêque (St Martin aux Chartrains)

COMITE D'ORGANISATION DU COURS

Pr V. COMPERE (Rouen) - Pr B. DUREUIL (Rouen) – Pr J.L. GERARD (Caen)

Pr J.L. HANOUIZ (Caen) - Dr J.F. MANGEZ (Rouen) - Pr B. VEBER (Rouen)

Modalités d'inscription :

Deux modalités sont proposées : une validation du DPC ou une inscription directe (non validante du DPC).

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée jusqu'à un maximum de 50 participants. Ceux qui ne pourraient plus être acceptés comme participants en seront avertis par retour du courrier avec restitution de leur règlement. L'inscription pendant le cours n'est pas possible.

Une confirmation d'inscription avec accusé de réception sera envoyée dès réception du versement des droits d'inscription, permettant une déduction fiscale éventuelle au titre de la formation continue.

L'inscription DPC ou non DPC recouvre les mêmes prestations :

Montant du cours + dossier pédagogique + évaluation QCM + les repas et l'hébergement en fonction de la formule choisie :

- **Formule "résidente"** : logement 2 nuits, petits-déjeuners des 11 et 12 octobre 2021, repas midi des 11,12 et 13 octobre et soir des 11, et 12 octobre. *Réservation nuit du dimanche 10 octobre si possible.*
- **Formule "non résidente"** : repas midi des 11,12 et 13 octobre 2021 et soir des 11 et 12 octobre 2021

INSCRIPTION DPC

Vous souhaitez valider votre DPC au travers du cours CEEA-CFAR Normandie. Retrouvez directement le programme CEEA CFAR DPC Normandie Cours n°1 Respiration et thorax **qui sera mis en ligne par le CFAR** sur le site de l'ANDPC (www.mondpc.fr).

- ➔ Si vous êtes en pratique libérale : inscrivez-vous en ligne depuis le site www.mondpc.fr. C'est l'ANDPC qui règlera directement le montant du cours et qui vous adressera les indemnités de perte de revenus.
- ➔ Si vous êtes salarié d'un établissement public : le CFAR enverra une convention DPC à la structure administrative de votre institution qui gère le DPC (affaires médicales, service formation). C'est alors votre établissement qui règlera directement le montant du cours et qui prendra également en charge vos frais de déplacement.

Le bulletin d'inscription CFAR en PJ est à donner dûment rempli dans tous les cas à votre structure DPC qui se chargera de l'envoyer au CFAR. **Choisir une des 2 formules :**

- **Formule "résidente" incluant les cours, repas et l'hébergement**
- **Formule "non résidente" incluant les cours et les repas**

Si votre établissement est affilié à l'ANFH (70% des établissements le sont pour le DPC des médecins) vous devez aussi adresser la fiche en PJ (DPC Etablissements PUBLICS.pdf) après avoir simplement indiqué vos coordonnées.

Si vous devez avancer vos frais d'inscription, vous pouvez renvoyer le bulletin DPC accompagné de votre

règlement au CFAR, qui vous enverra une facture acquittée.

Vous recevrez, dans les suites, une attestation de validation DPC.

INSCRIPTION non DPC

Vous souhaitez vous inscrire directement : dans ce cas, comme antérieurement, vous remplissez le formulaire d'inscription ci-dessous accompagné du règlement correspondant ou de l'attestation de prise en charge de votre employeur. Il est à adresser au secrétariat du Département d'Anesthésie Réanimation SAMU du CHU de Rouen. **Le différentiel de coût avec la formule DPC tient aux frais de la validation.**

Une attestation de présence vous sera délivrée mais elle ne vaudra pas DPC

Bulletin à renvoyer : inscription non DPC



Cours CEEA - CFAR N° 2

Les 11,12 et 13 octobre 2021

Hôtel Les Jardins de Deauville / Pont l'Évêque (St Martin aux Chartrains)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél :

E.mail :

Personne en situation de handicap ? : Oui Non

S'inscrit au Cours CEEA n° 2 Les 11,12 et 13 octobre 2021

Hébergement à l'hôtel Les Jardins de Deauville (ex Mercure) et choisit la formule :

- | | |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> Cours et repas (sans hébergement) | 560 € |
| <input type="checkbox"/> Cours et hébergement (Logement + Repas) | 630 € |
| <input type="checkbox"/> Réservation nuit du dimanche 10 octobre | 150 € |

verse la somme€

Par chèque bancaire à l'ordre de l'**ANFRAR** ou prise en charge F.M.C., préciser les coordonnées de votre Centre Hospitalier :

Nom du responsable F.M.C. à contacter :

Date

Signature

A renvoyer au :

**Secrétariat du Département d'Anesthésie-Réanimation du Professeur B. DUREUIL
CHU de Rouen – Hôpital Charles Nicolle 1, rue de Germont 76031 ROUEN cedex ou
par mail à marie-laure.mallet@chu-rouen.fr ou noella.lefebvre@chu-rouen.fr**

Bulletin à renvoyer : inscription DPC



Cours CEEA - CFAR N° 2

Les 11,12 et 13 octobre 2021

Hôtel Les Jardins de Deauville / Pont l'Évêque (St Martin aux Chartrains)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : E.mail :

Nom du responsable F.M.C. à contacter : -----

Email du responsable F.M.C. à contacter : -----

Personne en situation de handicap ? : Oui Non

S'inscrit au Cours CEEA n° 2 Les 11,12 et 13 octobre 2021

Hébergement à l'hôtel Les Jardins de Deauville (ex Mercure) et choisit la formule :

- | | |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> Cours et repas (sans hébergement) | 710 € |
| <input type="checkbox"/> Cours et hébergement (Logement + Repas) | 780 € |
| <input type="checkbox"/> Réservation nuit du dimanche 10 octobre | 150 € |

- Serai pris en charge par mon employeur sous réserve de la signature d'une convention DPC
- Serai pris en charge par l'ANDPC de par mon statut libéral
- Avance mes frais d'inscription, et verse la somme de€ par chèque bancaire à l'ordre de du CFAR ODPC

Date -----

Signature -----

A renvoyer au :

**Secrétariat du Département d'Anesthésie-Réanimation du Professeur B. DUREUIL
CHU de Rouen – Hôpital Charles Nicolle 1, rue de Germont 76031 ROUEN cedex ou
par mail à marie-laure.mallet@chu-rouen.fr ou noella.lefebvre@chu-rouen.fr**

ET

CFAR ODPC – 74 rue Raynouard 75016 PARIS ou par mail à hcreus@cfar.org